

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, GREFFIER-TRÉSORIER ADJOINT DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

QUE le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le **lundi 11 novembre 2024 à 19 h.**

LA PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL SE DÉROULERA À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE

Au cours de cette séance, les délibérations du conseil municipal et la période de questions lors de cette session porteront exclusivement sur les points suivants :

1. Adoption du Règlement numéro 2024-1185 *modifiant le Règlement d'emprunt numéro 2022-1129 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 1 200 000 \$*
2. Adoption du Règlement numéro 2024-1186 *modifiant le Règlement d'emprunt numéro 2022-1130 décrétant l'acquisition de véhicules et un emprunt de 1 800 000 \$*
3. Adoption du Règlement numéro 2024-1188 *modifiant le Règlement d'emprunt numéro 2022-1137 décrétant une dépense de 2 189 000 \$ et un emprunt de 2 189 000 \$ pour l'acquisition d'un camion échelle pour le service de sécurité incendie*
4. Adoption du Règlement numéro 2024-1189 *modifiant le Règlement d'emprunt numéro 2022-1145 décrétant une dépense de 3 185 000 \$ et un emprunt de 3 185 000 \$ pour la réfection d'une partie de la rue des Opales et ses infrastructures*
5. Adoption du Règlement numéro 2024-1191 *modifiant le Règlement d'emprunt numéro 2023-1168 décrétant une dépense de 1 193 000 \$ et un emprunt de 1 193 000 \$ pour l'acquisition de deux (2) camions pour la collecte des matières résiduelles et équipements*
6. Adoption du Règlement numéro 2024-1192 *modifiant le Règlement d'emprunt numéro 2023-1169 décrétant une dépense de 1 682 000 \$ et un emprunt de 1 682 000 \$ pour l'acquisition de propriétés*
7. Adoption du Règlement numéro 2024-1193 *modifiant le Règlement d'emprunt numéro 2024-1175 décrétant une dépense de 4 697 000 \$ et un emprunt de 4 697 000 \$ pour la réfection de la rue Bourbeau*
8. Adoption du Règlement d'emprunt numéro 2024-1194 *décrétant une dépense de 780 000 \$ et un emprunt de 780 000 \$ pour les aménagements récréatifs du Parc de Charleville et du Parc des Émeraudes*
9. Adoption du Règlement numéro 2024-1195 *modifiant le Règlement numéro 2019-1084 sur la gestion contractuelle*
10. Avis de motion et dépôt du projet de Règlement numéro 2024-1198 *modifiant le Règlement d'emprunt numéro 2022-1131 décrétant des dépenses de 3 601 000 \$ et un emprunt de 3 014 000 \$ pour les aménagements récréatifs du Domaine du boisé et la construction d'un entrepôt pour le service des loisirs et de la culture*
11. Avis de motion et dépôt du projet de Règlement numéro 2024-1199 *modifiant le Règlement d'emprunt numéro 2023-1166 décrétant une dépense 9 250 000 \$ et un emprunt de 4 911 250 \$ pour la construction d'un nouveau garage municipal et ses aménagements*
12. Vente de terrain – Secteur des Trois-Saults
13. Période de questions
 - 13.1 Membres du conseil
 - 13.2 Public
14. Levée de l'assemblée.

FAIT À BOISCHATEL, CE 8^e JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 2024



Daniel Boudreault
Greffier-trésorier adjoint